



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 5 décembre 2016 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, sous la présidence de monsieur le maire Alain Dépatie et à laquelle sont présents :

Jean Bouchard, conseiller du district n^o 1
Martin Smith, conseiller du district n^o 2
Boris Chassagne, conseiller du district n^o 3
Dominique Lebeau, conseiller du district n^o 4
Jean-Pierre Roy, conseiller du district n^o 5
Hugues Létourneau, conseiller du district n^o 6
David Bowles, conseiller du district n^o 7
Martin Croteau, conseiller du district n^o 8

(2016-12-326) **Proclamation de la ville à titre de « municipalité alliée contre la violence conjugale »**

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infraction contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

DE PROCLAMER Saint-Lambert « municipalité alliée contre la violence conjugale »;

D'APPUYER la campagne et les efforts du *Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale*;

DE SENSIBILISER la population à cette cause.

Votent pour : Les conseillers J. Bouchard, B. Chassagne, D. Lebeau, J.-P. Roy,
H. Létourneau, D. Bowles et M. Croteau.

Vote contre : Le conseiller M. Smith.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ